



Le Président du Conseil régional de Bretagne
Prezidant Kuzul-rannvro Breizh
LCG/299760

Monsieur Thibaut GUIGNARD
Président de LEADER France
Président du GAL de Saint-Brieuc
Mairie de Ploeuc-L'Hermitage
Place Louis Morel
22150 PLOEUC-L'HERMITAGE

Rennes, le **19 AVR. 2019**

Monsieur le Président,

Il m'a paru important de faire un point de situation sur le programme LEADER breton alors que différentes informations circulent annonçant des risques de pertes de crédits européens et avant le 13 mai prochain, date du rendez-vous avec Mesdames Forough Salami et Laurence Fortin respectivement en charge des questions européennes et de l'aménagement du territoire.

Ainsi, vous savez que le Plan de Développement Rural breton se démarque au niveau national par le fort dynamisme de son avancement puisque la Bretagne est la 1^{ère} région métropolitaine pour le taux d'engagement comme pour le taux de paiement du FEADER hors ICHN.

La Bretagne s'en est donné les moyens en mobilisant plus de 30 ETP dont plusieurs mis à disposition des DDTM.

Concernant le programme LEADER, les modalités du transfert de responsabilité ont été particulièrement déplorables limitant considérablement la latitude des Régions et alourdissant fortement le processus décisionnel avec notamment un système de gestion informatique imposé aux Régions et particulièrement inopérant, avec un retard de déploiement très préjudiciable.

Les retards sont aujourd'hui réels et, comme vous, nous les déplorons. Nous sommes pleinement conscients, et de longue date, des situations très difficiles, voire critiques qu'ils engendrent chez certains porteurs de projets. Depuis l'origine de ces difficultés, nous sommes entièrement tournés vers la recherche de solutions.

C'est pour cela que nous avons su prendre des mesures de substitution par les crédits régionaux.

En Bretagne, nous étions au 15 mars 2019, à un taux de programmation de 11 % et de paiement de 5%. Si on ne peut se satisfaire de ce niveau de consommation, il est toutefois à mettre au regard d'une mise en œuvre pleinement effective depuis seulement quinze mois.

Nous sommes actuellement entièrement mobilisés pour poursuivre cette montée en puissance. Des renforts dédiés à l'instruction ont été progressivement recrutés et sont aujourd'hui pérennisés. Le choix de l'outil informatique simplifié porte aujourd'hui ses fruits avec un traitement des paiements fluidifié. La collaboration avec les GAL est permanente et

constructive afin de programmer et payer les subventions dans les meilleurs délais et, en tout état de cause, jusqu'à la fin 2023 pour les paiements.

Nous sommes confiants sur notre capacité à rattraper le retard initial afin que la totalité des crédits soit mobilisée.

Le très bon niveau de mobilisation du Programme de Développement Rural breton (toutes mesures du FEADER) écarte le risque de dégageant d'office qui, lui seul, entraîne une restitution des crédits à la Commission, et les objectifs de performance qui étaient assignés à LEADER pour le 31 mars 2019 ont été atteints.

Malheureusement certaines expressions laissent sous-entendre que le transfert aux Régions de l'autorité de gestion serait à l'origine des difficultés. Les messages portés par LEADER France depuis plusieurs mois, relayant parfois des informations erronées, visent-ils à promouvoir la renationalisation de la gestion des Fonds Européens ? Une telle option, reposant sur une mauvaise analyse de la situation réelle, ne serait en rien une garantie d'efficacité. Je vous laisserai évoquer cela avec mes Vice-présidentes.

Désormais la réussite de cette programmation nécessite notre mobilisation collective, dans l'objectif partagé d'accompagner au mieux les porteurs de projets, acteurs essentiels du développement de nos territoires et dans le sens d'une adhésion des Bretonnes et des Bretons au projet européen.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sincères salutations.

Très cordialement.

Loïc CHESNAIS-GIRARD

